

LA RELATION COPARENTALE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT : APPORTS DE LA RECHERCHE ET PERSPECTIVES CLINIQUES

Véronique Rouyer et Marie Huet-Gueye

Médecine & Hygiène | *Devenir*

2012/4 - Vol. 24
pages 329 à 343

ISSN 1015-8154

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-devenir-2012-4-page-329.htm>

Pour citer cet article :

Rouyer Véronique et Huet-Gueye Marie, « La relation coparentale et le développement de l'enfant : apports de la recherche et perspectives cliniques »,
Devenir, 2012/4 Vol. 24, p. 329-343. DOI : 10.3917/dev.124.0329

Distribution électronique Cairn.info pour Médecine & Hygiène.

© Médecine & Hygiène. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Approches systémiques de la famille

La relation coparentale et le développement de l'enfant : apports de la recherche et perspectives cliniques

Coparenting and child's development :
research contributions and practices

Véronique Rouyer¹ et Marie Huet-Gueye²

Introduction

En France, la coparentalité renvoie principalement à la sphère juridique où elle désigne le principe d'exercice conjoint de l'autorité parentale promu lors des procédures de séparation conjugale (loi de mars 2002 sur la gestion de l'après-séparation conjugale). Ce fait est révélateur de la dimension contextuelle très forte du concept de coparentalité dont la pertinence (en tant que principe juridique comme en tant qu'objet scientifique) s'origine dans les mouvements sociaux et les mutations familiales engagés depuis les années 1970. Elle constitue un champ de recherches relativement récent en psychologie, qui se situe au point de convergence de nombreux travaux issus de champs disciplinaires différents (psychologie du développement, psychologie clinique, thérapie familiale, etc.) (Rouyer, 2008). Quelques travaux cliniques publiés dans les années 1950-1960 avaient déjà souligné l'importance de la dynamique coparentale, sans la nommer en tant que telle. Par exemple, S. Minuchin (1974) met en évidence le rôle d'un *sous-système exécutif* dans la réalisation de la fonction adaptative des familles : lorsque les adultes impliqués dans l'éducation des enfants sont partenaires, se soutiennent mutuellement, alors la famille surmonte plus aisément les défis de la vie quotidienne. Les premiers travaux sur la relation coparentale voient le jour aux Etats-Unis au début des années 1980 dans le contexte de l'augmentation des séparations et des divorces (Ahrons, 1981). Pendant longtemps, la relation coparentale est restée dans l'ombre de la relation conjugale, confondue avec celle-ci parce qu'elle met en relation les deux mêmes

¹ Maître de Conférences en Psychologie du Développement de l'enfant et de la famille
Responsable de l'Axe *Milieux, Groupes et Psychologie du Jeune Enfant*.

² Maître de Conférences en Psychologie du Développement.

Laboratoire *Psychologie du Développement et Processus de Socialisation*
Maison de la Recherche – Université Toulouse II
5, Allées Antonio-Machado,
31058 Toulouse Cedex 9,
France.
v.rouyer@univ-tlse2.fr

personnes (Rouyer et Zaouche-Gaudron, 2000). Durant cette période, se sont également développés les premiers travaux distinguant conflit conjugal et conflit parental ou interparental, ce dernier étant plus spécifique à l'éducation des enfants (Block, Block et Morrisson, 1981; Deal, Halverson et Smith Wampler, 1989; Gjerde, 1988; Jouriles, Murphy, Farris, Smith, Richters et Waters, 1991; Vaughn, Block et Block, 1988). En parallèle, les travaux menés sur l'implication paternelle et de ses déterminants ont souligné l'importance des caractéristiques maternelles et de la relation conjugale comme supports à l'implication des pères (notion de *maternal gatekeeping*) (Allen et Hawkins, 1999; Beitel et Parke, 1998; Gaunt, 2008; de Luccie, 1995; McBride, Brown, Bost, Shin, Vaughn et Korth, 2005; McBride et Rane, 1998; Van Egeren, 2001). Sous l'impulsion d'auteurs tels que Belsky (1981, 1984) et Minuchin (1985), les chercheurs ont de plus en plus inscrit leurs travaux dans la perspective systémique de la famille, dépassant ainsi une approche du développement de l'enfant non plus simplement au sein de relations dyadiques (mère-enfant ou père-enfant) mais en intégrant l'ensemble des relations familiales (conjugale, coparentale et parents (enfant(s)) et leur interdépendance dans l'étude du développement de l'enfant (Robin et Bergonnier-Dupuy, 2007; Fivaz-Depeursinge et Corboz-Warnery, 1999; McHale et Grolnick, 2002). C'est dans ce contexte qu'à partir des années 1990, la relation coparentale a commencé à être appréhendée et analysée en tant que telle dans les familles unies (Gable, Belsky et Crnic, 1992; McHale et Cowan, 1996). Le nombre de publications relevées depuis dans les bases de données internationales ne cesse d'augmenter, et les recherches ainsi menées sur la relation coparentale, ses déterminants et son rôle au sein de la dynamique familiale apportent des éléments de connaissance essentiels pour mieux comprendre le développement de l'enfant au sein de sa famille, et contribuent ainsi à réinterroger les pratiques professionnelles (Feinberg 2003; McHale, 2007a; McHale et Lindahl, 2011). Sur la base d'une revue de littérature, nous aborderons les éléments de définition de la relation coparentale et ses nombreuses dimensions. Nous examinerons ensuite les modalités de construction et d'évolution de cette relation spécifique, et son influence sur le développement de l'enfant. Enfin, nous mettrons en perspective les apports des travaux de recherche avec les pratiques des professionnels qui travaillent auprès des familles.

La coparentalité : un concept multidimensionnel

L'utilisation d'une terminologie différente, les définitions qui n'englobent pas les mêmes dimensions et l'opérationnalisation qui en découle et la méthodologie utilisée (questionnaires, observations, etc., McHale et Fivaz-Depeursinge, 2010) rendent difficile la synthèse des travaux menés. Beaucoup d'auteurs ont commencé à étudier la coparentalité, en utilisant différents termes qui ne recouvrent pas exactement les mêmes éléments de définition. Le plus souvent, c'est la dimension du partage des responsabilités et tâches éducatives (*shared parenting*) qui a été considérée (Arendell, 1996). Or, dans de nombreux contextes culturels, par exemple aux Etats-Unis (Deutsch, 2001) ou en France (Rouyer, 2011), le genre et les rapports sociaux de sexe continuent d'imprégner les modalités d'élaboration des identités paternelle et maternelle, de sorte que la mère occupe une place centrale dans l'exécution et la gestion des activités et tâches liées à l'éducation des enfants, amenant à une répartition estimée équitable sinon égalitaire (Feinberg, 2002; Rouyer, 2011).

Petit à petit, un consensus s'élabore autour des dimensions-clés de ce concept (Feinberg, 2002, 2003; McHale, 2007b; Teubert et Pinquart, 2010; Van Egeren et Hawkins, 2004). La coparentalité met l'accent sur la dynamique interactionnelle au sein de la dyade parentale³, sur la façon dont père et mère vont se coordonner, mais aussi se soutenir dans leurs rôles de parents. Au plan conceptuel, la coparentalité, ou l'alliance coparentale, renvoie à la qualité de coordination entre les adultes dans leurs rôles de parents (McHale, Kuersten-Hogan, Lauretti et Rasmussen, 2000; Weissman et Cohen, 1985), autrement dit comment ils se construisent et s'organisent ensemble en tant que parents (Feinberg, 2002). Cette alliance a été conceptualisée en termes de capacité pour les parents de reconnaître, respecter et valoriser les rôles parentaux et les tâches de l'autre (Gable, et al., 1992). Ainsi, la coparentalité ne se réduit pas au partage plus ou moins égalitaire des tâches et responsabilités éducatives entre les parents, ou encore au supposé nécessaire accord sur l'éducation entre les parents (Rouyer, 2008).

Plusieurs dimensions de la relation coparentale sont identifiées dans la littérature. Par exemple, Margolin, Gordis et John (2001) repèrent trois dimensions: la coopération, le conflit et la triangulation; Feinberg (2003) distingue quant à lui quatre composantes: l'accord ou le désaccord concernant l'éducation de l'enfant, le partage des tâches et des activités éduca-

³ De façon plus large, une relation coparentale peut s'établir entre deux personnes, dès qu'elles sont engagées dans l'éducation d'un enfant; par exemple, entre une mère et la grand-mère de l'enfant, entre un père et sa nouvelle compagne (belle-mère) à propos de son enfant, ou entre un parent et un assistant familial dans une famille d'accueil, etc. Dans la suite de cet article, cette relation coparentale est examinée dans le cadre de la relation entre le père et la mère.

tives, le soutien ou le dénigrement entre les coparents et la gestion conjointe des interactions familiales. McHale (2007b) identifie quatre dimensions : *la solidarité et le soutien mutuels* (idée partagée par chaque partenaire de la dyade coparentale qu'ils constituent ensemble une «équipe solide»); *l'antagonisme* (fréquence et intensité des discussions/disputes et le dénigrement des efforts de chacun entre les parents); le *partage éducatif* (façon dont les parents conçoivent les rôles éducatifs et se partagent les tâches éducatives); *l'engagement mutuel* (degré d'engagement actif de chaque parent dans l'organisation et la gestion de la vie quotidienne des enfants, et des décisions afférentes). Cet engagement peut être dessiné sur un continuum, allant d'un désengagement (retrait émotionnel d'un parent, ou désengagement) à un engagement trop important, voire intrusif auprès de l'enfant, qui ne permet pas à l'autre parent d'avoir une place (cela renvoie notamment au concept de *maternal gatekeeping*) (Van Egeren, 2001). Cependant, notons que le père peut lui aussi tout à fait «empêcher» la mère de prendre sa place auprès de l'enfant (Rouyer et Ricaud-Droisy, 2010).

Ces dimensions sont aussi repérables dans le concept d'alliance parentale (Weissman et Cohen, 1985) qui renvoie au degré d'engagement et de coopération entre le père et la mère dans l'éducation de l'enfant. Pour ces auteurs, une relation de qualité est établie si les conditions suivantes sont réunies : chaque parent est investi auprès de l'enfant, valorise l'engagement de l'autre parent avec l'enfant, respecte les jugements de l'autre parent, et désire communiquer avec lui.

Plus récemment, Pruett et Pruett (2009, in Pruett et Donsky, 2011) ont défini six composantes-clés d'une relation coparentale forte, dont quatre d'entre elles concernent également les partenaires séparés/divorcés : a) agir ensemble en tant qu'équipe de l'enfant ; b) partager les soins directs à l'enfant ; c) gérer le conflit relatif à l'enfant et d) se sentir soutenu dans le processus de parentage. Ils ont également souligné que le coparentage réussi, quel que soit le contexte, requiert négociation, respect et soutien. Cependant, deux éléments principaux différencient le contexte de la famille unie de celui de la famille divorcée : d'une part, le changement dans les liens familiaux avec la fin de la relation conjugale et d'autre part, la rivalité, voire la compétition entre les parents qui peut s'installer.

Dans le contexte français actuel, où la coparentalité est le plus souvent mentionnée dans le contexte de la séparation conjugale (en référence au principe juridique d'exercice conjoint de l'autorité parentale), Rouyer

(2008) a proposé de distinguer trois dimensions de la coparentalité, sur la base du triptyque de la parentalité proposé par Houzel et ses collaborateurs (1999). La dimension de *l'exercice* de coparentalité renvoie ainsi au principe juridique de l'exercice en commun de l'autorité parentale, mis en place à la naissance de l'enfant et qui perdure après la séparation; celle de la *pratique* comprend les comportements des parents de soutien et de respect vis-à-vis de l'autre parent, ainsi que l'implication dans les tâches et responsabilités liées à l'éducation de l'enfant; la dimension de *l'expérience* de la coparentalité se réfère à la façon dont mères et pères se représentent et vivent leurs relations coparentales avec l'autre parent (Rouyer, 2008), c'est-à-dire le sentiment que le partenaire valide les décisions et jugements de parentage, qu'il est engagé dans l'éducation de l'enfant, et dans la promotion d'un sens d'un sous-système coparental et du système familial dans son ensemble (Van Egeren, 2004).

Construction de la relation coparentale : déterminants et évolution

La relation coparentale se développe avant même la naissance de l'enfant dès lors que les futurs parents se projettent dans la relation éducative à l'enfant, le plus souvent durant la grossesse (Carneiro, Corboz-Warnery et Fivaz-Depeursinge, 2006; Feinberg 2002; McHale et Rotman, 2007). Dans cette perspective, bien souvent, les futurs parents ont tendance à surestimer la future participation des pères dans les soins à l'enfant, ce qui peut avoir des implications sur la dynamique de la relation coparentale après la naissance de l'enfant (Khazan, McHale et Decourcey, 2008; Van Egeren, 2004). Différents facteurs peuvent influencer la qualité de la relation coparentale après la naissance. Certains d'entre eux renvoient aux relations de chacun des parents avec leurs propres parents, et notamment la relation coparentale dans la famille d'origine (Van Egeren, 2003), aux représentations et croyances du père et de la mère (Feinberg, 2002) ou encore au statut d'emploi de la mère (Van Egeren, 2004). D'autres facteurs sont liés à la relation conjugale entre les deux conjoints, avant la naissance et après la naissance de l'enfant, en particulier pour les pères (Van Egeren, 2004). Plusieurs études montrent, en effet, qu'il existe des prolongements de la relation conjugale avant la naissance dans la relation coparentale après la naissance. Par exemple, lorsque les hommes manifestent du soutien et de la positivité dans les interactions conjugales avant la naissance de l'enfant, les expériences coparentales après la naissance

sont plus empreintes de mutualité. Du côté des femmes, les ressentiments qu'elles éprouvent dans la relation conjugale avant la naissance de l'enfant, peuvent se prolonger dans la relation coparentale (Van Egeren, 2003; Van Egeren et Hawkins, 2004). Cependant, des différences apparaissent entre les femmes et les hommes: lorsqu'elles réalisent plus de tâches éducatives (soins) que ce qu'elles avaient anticipé, les mères perçoivent les relations coparentales comme étant moins soutenantes. Lorsque les mères reprennent leur activité professionnelle et que la division du travail familial devient plus proche des attentes, les mères sont alors plus satisfaites avec la relation coparentale. Par ailleurs, après la naissance et durant les premiers mois, les relations coparentales sont le plus souvent satisfaisantes pour les pères et les mères, parce que les femmes et les hommes s'investissent beaucoup dans leurs nouveaux rôles parentaux, et sont parents avant d'être partenaires du couple conjugal. Une autre étude illustre les différentes articulations possibles entre conjugalité et coparentalité, observées lors d'interactions entre le père, la mère et l'enfant âgé de trois mois: «le couple ne fonctionne pas nécessairement de la même façon dans le registre coparental et dans le registre conjugal» (Frascarolo, Darwiche et Favez, 2009, 225). Enfin, la littérature suggère également que certaines caractéristiques de l'enfant interviennent dans la dynamique de la relation coparentale, celle-ci est vécue comme moins soutenante par les parents lorsque ceux-ci perçoivent leur enfant comme ayant un tempérament difficile (McHale, Kazall, Rotman, Talbot, Carleton et Lieberman, 2004; Van Egeren, 2004). De plus, l'âge de l'enfant et les différentes étapes de son développement, marquées par des besoins et des exigences spécifiques, ne vont pas solliciter de la même façon la dynamique coparentale (McHale et Irace, 2011). En outre, l'enfant pourra se jouer (et il ne s'en privera pas) à certains moments des éventuelles dissensions, et des différences perçues entre ses parents; en ce sens l'enfant est un partenaire actif des relations coparentales. En conséquence, pour McHale, Kuersten-Hogan, et Rao (2004), il n'est pas possible de caractériser une alliance coparentale sans référence à l'un ou l'autre des enfants qui est la «cible» du coparentage, car les caractéristiques de cet enfant (par exemple: son âge, son sexe, etc.) vont influencer la dynamique coparentale. Enfin, d'autres événements de vie extérieurs ou internes à la famille, comme l'arrivée d'un deuxième enfant, la perte d'un emploi, ou encore la séparation conjugale participent aussi à la dynamique et aux nécessaires remaniements de la relation coparentale.

La relation coparentale se met en place durant la transition à la parentalité et s'actualise dès les premières semaines après la naissance, et elle est plus ou moins fonctionnelle. Elle peut, en effet, être *conflictuelle* (c'est-à-dire marquée par des tentatives pour ébranler les efforts du partenaire de coparentage pour éduquer); *réussie* (lorsque les deux parents s'ajustent de manière coopérative au service de leur enfant); ou *inactive* (lorsque l'un des parents assume toutes les responsabilités pour l'enfant et l'autre est complètement non impliqué) (Van Egeren, 2001). La dynamique spécifique de la relation coparentale a un certain nombre d'effets sur le développement de l'enfant.

Qualité de la relation coparentale et développement de l'enfant

De nombreux travaux ont documenté l'existence de liens entre la qualité de la relation coparentale et le développement de l'enfant, en particulier le développement social. La plupart de ces études ont été conduites avec des enfants d'âge préscolaire, et montrent que la facette de l'ajustement de l'enfant la plus liée au conflit coparental est celle des problèmes de comportements extériorisés (comportement agressif ou antisocial, symptômes d'hyperactivité). Par exemple, dans une étude réalisée sur toute une année préscolaire, McHale, Johnson et Sinclair (1999) montrent que les enfants âgés de quatre ans et demi issus de familles caractérisées par des niveaux bas de mutualité et de soutien dans la relation coparentale semblent plus montrer de difficultés dans l'ajustement social à l'école que leurs compagnons de classe. D'autres études mettent également en évidence des liens entre la qualité de la relation coparentale et les difficultés d'ajustement chez les enfants d'âge scolaire et des adolescents (pour une synthèse récente, voir Mangelsdorf, Laxman et Jessee, 2011).

Il faut noter également l'importance de la solidarité parentale qui dépasse la seule présence du partenaire coparental. Dans une étude, McHale (1997) s'est intéressé aux communications des parents avec leur jeune enfant. Pour lui, il ne suffit pas de prendre en compte les comportements des parents quand ils sont tous deux avec l'enfant, mais il est important de considérer ce qui se passe au niveau de la communication lorsqu'un parent est seul avec l'enfant. Ainsi, les discussions sur le père entre une mère et son enfant, ou entre un père et son enfant à propos de la mère, ont le potentiel de consolider ce que l'enfant a saisi et appris directement de ses expériences avec ses deux parents. Lorsque le parent

parle en termes positifs de son conjoint à l'enfant, cela conforte chez l'enfant son expérience d'un couple parental uni.

Dans une méta-analyse réalisée avec 59 études, Teubert et Pinquart (2010) ont confirmé les liens entre la qualité de la relation coparentale et l'ajustement social de l'enfant, tout en précisant que la taille de l'effet dépend d'un certain nombre de variables (âge des enfants, pourcentage de filles dans l'échantillon, échantillon clinique ou non clinique, un seul répondant à l'étude, revenu annuel de la famille, et pourcentage de parents séparés). Cependant, les effets observés de la relation coparentale sur l'ajustement social des enfants reste significatif même après avoir contrôlé l'effet d'autres variables (le parentage individuel et la qualité de la relation conjugale). La plupart des recherches mettent en évidence qu'une coordination pauvre, un dénigrement actif, un manque de coopération et de chaleur, et la non-implication de l'un des partenaires sont autant de conditions qui influencent le développement socio-affectif des enfants. Ce lien entre la qualité de la relation coparentale et le développement social de l'enfant reste significatif, après avoir pris en compte la qualité des relations conjugale et parent-enfant (McHale *et al.*, 2002).

Les travaux menés sur la relation coparentale apportent un éclairage singulier sur la dynamique des relations familiales, et leur incidence sur le développement de l'enfant et de l'adolescent. La relation coparentale apparaît à présent distincte de la relation conjugale, et contribue de façon spécifique à la dynamique des relations familiales et au développement de l'enfant, en tant que telle ou parce qu'elle contribue à modérer les effets d'autres relations (par exemple : conjugales) ou certaines caractéristiques des parents (par exemple : la dépression) sur le développement de l'enfant. A ce titre, elle apparaît pour de nombreux auteurs comme un facteur de protection, tant du côté des adultes (par exemple : dans la construction de la parentalité) que du côté de l'enfant (Feinberg, 2002, 2003).

Perspectives de recherche et applications cliniques

Si ces travaux menés pour l'essentiel outre-Atlantique sont prometteurs, il est cependant nécessaire de tenir compte d'un certain nombre de limites. En effet, les recherches ont pour la plupart été réalisées auprès de familles nord-américaines, composées des deux parents biologiques de l'enfant, et d'autres études sont nécessaires afin d'examiner la dynamique de la relation coparentale dans d'autres contextes socioculturels et culturels. En

outre, les dimensions de la relation coparentale appréhendées dans ces travaux, leur opérationnalisation et leur mesure ne sont pas toujours les mêmes (McHale et Fivaz-Depeursinge, 2010), ce qui rend difficile la synthèse des études. Toutefois, l'utilisation de méthodologie mixte (questionnaires, entretiens et observations) reste une voie privilégiée pour analyser à la fois le vécu subjectif des parents au regard de leur relation coparentale (leur expérience coparentale), et observer leurs comportements (la pratique de la coparentalité) (Rouyer, 2008). En France, si de nombreux travaux ont été réalisés sur la construction de la parentalité, tant du côté des mères que des pères, peu d'entre eux examinent la façon dont père et mère se construisent en tant que coparents. La période de la transition vers la parentalité apparaît comme essentielle à étudier de ce point de vue. Par ailleurs, compte tenu du fait que l'enfant est un partenaire de la relation coparentale, il serait pertinent d'examiner la dynamique des relations coparentales dans des familles qui ont plusieurs enfants (McHale *et al.*, 2004). Une autre piste d'étude concerne les transitions de vie que sont par exemple la séparation conjugale et la reconstitution familiale (Parent *et al.*, à paraître ; Rouyer, 2008). Qu'en est-il de l'évolution des relations coparentales entre les parents au moment de la séparation conjugale, ou dans le contexte de la reconstitution familiale qui amène aussi au développement de nouvelles relations coparentales (entre le(s) parent(s) de l'enfant et le(s) beaux-parent(s)) ? Enfin, au-delà de la famille « biologique » de l'enfant, des chercheurs s'intéressent également aux relations coparentales existant entre les différentes figures éducatives (père, mère, assistant familial) dans le contexte de placement de l'enfant dans une famille d'accueil (Montaldo et Linares, 2011), ce qui constitue une voie d'analyse nouvelle permettant d'appréhender la dynamique relationnelle familiale au regard du développement de l'enfant.

Apparue relativement récemment dans le champ de la recherche, la coparentalité permet d'interroger la relation qui existe entre les parents, en ne confondant plus celle-ci avec la relation conjugale (Rouyer et Zaouche-Gaudron, 2000), et ces travaux amènent de nombreuses pistes de réflexion et d'application pour les professionnels qui travaillent avec les familles. Nous en soulignerons trois : le développement de la relation coparentale et la transition à la parentalité ; son influence sur le développement de l'enfant ; les liens entre coparentalité et conjugalité au moment de la séparation conjugale.

De nombreuses études menées aux Etats-Unis documentent de façon précise le développement de la relation coparentale durant la transition à la parentalité, son évolution durant les premiers mois suivant la naissance de l'enfant et son importance dans la dynamique des relations familiales (conjugale, parent(s)-enfant) qui se développe lors de l'arrivée de l'enfant. Si de nombreux dispositifs existent en France pour accompagner les futurs pères et mères durant la grossesse et les semaines suivant la naissance (par exemple : dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile) et plus largement des mesures de soutien à la parentalité (Lambooy, 2009), il serait pertinent, au regard des recherches menées à ce jour, de développer également dès la grossesse un accompagnement à la coparentalité. Or, bien souvent, les dispositifs d'accompagnement à la parentalité se centrent sur la relation parent-enfant, et peu sur la relation entre les parents. La transition à la parentalité constitue un temps essentiel pour la prévention des difficultés, notamment celles liées à la relation coparentale, par exemple en termes de représentations des rôles parentaux, du partage des tâches et activités éducatives ou encore parce que le (la) conjoint(e) représente un soutien social essentiel et qu'il (elle) contribue au processus de parentalisation de son (sa) conjoint(e), en offrant un étayage à l'élaboration du sentiment de compétence parentale et de l'expérience parentale. Aux Etats-Unis, des projets d'accompagnement à la coparentalité se sont développés sur la base des recherches menées (Feinberg et Sakuma, 2011). Par exemple, Feinberg (2002) a élaboré un projet d'accompagnement à la coparentalité durant la transition à la parentalité, *Family Foundations*, dont les principaux objectifs sont de soutenir, à travers le travail mené sur la relation coparentale, à la fois l'ajustement parental des père et mère lors de la transition à la parentalité (en termes de compétences parentales et d'expérience parentale), la relation conjugale, le parentage et le développement de l'enfant. Les premiers résultats de l'évaluation de ce dispositif sont prometteurs et confirment la pertinence de cet accompagnement à la coparentalité (Feinberg et Kan, 2008).

Concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent, l'apport principal des recherches est de démontrer que l'enfant se développe dans un réseau relationnel diversifié et complexe, qui ne se réduit pas, loin s'en faut, à la seule figure maternelle (McHale, 2007a). Au sein de ce tissu relationnel, la relation coparentale apparaît centrale et ses effets sur le développement socio-émotionnel et l'ajustement social de l'enfant et de

l'adolescent sont mis en évidence par de nombreuses études (Teubert et Pinquart, 2010). Dans le champ de la protection de l'enfance tel qu'il s'est développé en France, la centration sur l'intérêt et le bien-être de l'enfant amène le plus fréquemment à penser ceux-ci dans la seule relation parent-enfant, et à ne pas considérer la relation coparentale. Or, celle-ci pourrait constituer un axe de réflexion et de travail des professionnels pour permettre une évolution des difficultés de l'enfant, par une prise en compte de la dynamique familiale et en particulier coparentale. Les études documentent en effet d'une part le rôle modérateur de la relation coparentale entre les difficultés conjugale et/ou de parentage, et d'autre part, le rôle protecteur d'une relation coparentale fonctionnelle pour le développement de l'enfant.

Enfin, ces travaux sur la relation coparentale apportent également un éclairage singulier sur les liens entre relation conjugale et relation coparentale, notamment dans le contexte de la séparation conjugale. Ils montrent en effet que la qualité de la relation coparentale existant avant la séparation est un bon indicateur de la qualité de ces mêmes relations après la séparation, et que malgré la séparation conjugale, des parents peuvent entretenir une relation coparentale fonctionnelle (Ahrons, 1981 ; Maccoby, Depner et Mnookin, 1990). En prenant en compte les deux dimensions que sont la coopération et le conflit, les auteurs identifient quatre types de coparentalité après la séparation conjugale : conflictuelle, mixte, désengagée et coopérative (Drapeau, *et al.*, 2008). Si plusieurs dispositifs de soutien à la coparentalité dans le contexte postséparation existent outre-Atlantique (Drapeau *et al.*, 2008 ; Pruett et Donsky, 2011), en France, c'est surtout la médiation familiale qui représente un temps et un lieu permettant aux parents qui se séparent de rétablir la communication et de décider des modalités organisationnelles liées à l'éducation de leur(s) enfant(s) (Versini, 2008). Cependant, ses effets à long terme, dans des contextes où le conflit entre les ex-conjoints est trop important ou dans des cas de violence conjugale, ne sont pas toujours consistants ou pérennes (Drapeau, *et al.*, 2008). D'autres dispositifs seraient nécessaires pour accompagner les parents et leurs enfants.

Conclusion

La coparentalité constitue un champ de recherche riche et prometteur de par les perspectives qu'il propose, notamment au plan des pratiques cliniques. En effet, les nombreux travaux apportent un éclairage original

Résumé

Depuis l'article fondateur de P. Minuchin (1985), les travaux menés en psychologie du développement se sont progressivement inscrits dans la perspective systémique de la famille : au-delà des dyades parentales (mère-enfant et père-enfant), les observations portent désormais sur l'ensemble des relations familiales, questionnent leur interdépendance et leur influence sur le développement de l'enfant. Plusieurs chercheurs examinent en particulier le rôle central de la relation coparentale dans ces dynamiques fonctionnelles et développementales. Sur la base d'une revue de la littérature, l'objectif de cet article est de rendre compte des principaux apports de ces travaux et de proposer des pistes d'applications pour la pratique clinique.

Mots-clés

Développement de l'enfant.
Relation coparentale.
Famille.

sur les relations intrafamiliales à différents moments de la vie familiale, et sur leur influence sur le développement psychologique de l'enfant. Pour autant, ce champ est paradoxalement peu connu en France, au regard notamment des enjeux et débats liés en particulier à l'organisation des relations parents-enfant dans le contexte de l'après-séparation conjugale. Or, l'étude des relations coparentales, en offrant une meilleure compréhension de la dynamique des relations familiales et de leur articulation avec les relations conjugales et parents-enfant, permet de mieux saisir leur influence sur le développement de l'enfant, et par extension, de prévenir et/ou d'agir sur les troubles conséquents dans le développement psycho-affectif de l'enfant, que ce soit dans le contexte de familles « intactes » ou dans celui des familles séparées, voire dans les familles recomposées. Il est aussi exemplaire des liens étroits entre recherche et pratique, qui s'élaborent afin de construire des outils d'évaluation des relations coparentales, tant pour la recherche que pour les professionnels, et des dispositifs d'accompagnement clairement ciblés sur la relation coparentale, dans un cadre préventif et dans un cadre d'intervention.

Références

- [1] AHRONS C.R.: « The continuing coparental relationship between divorced spouses », *American Journal of Orthopsychiatry*, 1981; 51: 416-428.
- [2] ALLEN S.M., HAWKINS A.J.: « Maternal gatekeeping: Mothers' beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work », *Journal of Marriage and the Family*, 1999; 61: 199-212.
- [3] ARENDELL T.: *Co-parenting: A review of the literature*, National Center on Fathers and Families, University of Pennsylvania, 1996.
- [4] BEITEL A.H., PARKE R.D.: « Paternal involvement in infancy: The role of maternal and paternal attitudes », *Journal of Family Psychology*, 1998; 12 (2): 268-288.
- [5] BELSKY J.: « Early human experiences: A family perspective », *Developmental Psychology*, 1981; 17 (1): 3-23.
- [6] BELSKY J.: « The determinants of parenting: A process model », *Child Development*, 1984; 55: 83-96.
- [7] BLOCK J.H., BLOCK J., MORRISON A.: « Parental agreement-disagreement on child-rearing orientations and gender-related personality correlates in children », *Child Development*, 1981; 52: 965-974.
- [8] CARNEIRO C., CORBOZ-WARNERY A., FIVAZ-DEPEURSINGE E.: « The prenatal Lausanne triologue play: A new observational assessment tool of the prenatal co-parenting alliance », *Infant Mental Health Journal*, 2006; 27 (2): 207-228.
- [9] DE LUCCIE M.F.: « Mothers as gatekeepers: A model of maternal mediators of father involvement », *The Journal of Genetic Psychology*, 1995; 156 (1): 115-131.
- [10] DEAL J.E., HALVERSON C.F., SMITH WAMPLER J.R.K.: « Parental agreement on child-rearing orientations: Relations to parental, marital, family, and child characteristics », *Child Development*, 1989; 60: 1025-1034.

- [11] DEUTSCH F.M.: « Equally shared parenting », *Current Directions in Psychological Science*, 2001; 10 (1): 25-28.
- [12] DRAPEAU S., TREMBLAY J., CYR F., GODBOUT E., GAGNÉ M.H.: « La coparentalité chez les parents séparés. Un idéal à soutenir pour l'enfant », in PARENT C., DRAPEAU S., BROUSSEAU M., POULIOT E.: *Visages multiples de la parentalité*, Presses Universitaires du Québec, Québec, 2008; pp. 256-281.
- [13] FEINBERG M.E.: « Coparenting and the transition to parenthood: A framework for prevention », *Clinical Child and Family Psychology Review*, 2002; 5 (3): 173-195.
- [14] FEINBERG M.E.: « The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention », *Parenting: Science and Practice*, 2003; 3 (2): 95-131.
- [15] FEINBERG M.E., KAN M.L.: « Establishing family foundations: Intervention effects on coparenting, parent/infant well-being, and parent-child relations », *Journal of Family Psychology*, 2008; 22 (2): 253-263.
- [16] FEINBERG M.E., SAKUMA K.L.: « Coparenting interventions for expecting parents », in: MCHALE J.P., LINDAHL K.M.: *Coparenting. A conceptual and clinical examination of family systems*, American Psychological Association, Washington, DC, 2011; pp. 171-190.
- [17] FIVAZ-DEPEURSINGE E., CORBOZ-WARNERY A.: *Le triangle primaire. Le père, la mère et le bébé*, Odile Jacob, Paris, 1999.
- [18] FRASCAROLO F., DARWICHE J., FAVEZ N.: « Couple conjugal et couple co-parental: quelle articulation lors de la transition à la parentalité? », *Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratiques de Réseaux*, 2009; 42 (1): 207-229.
- [19] GABLE S., BELSKY J., CRNIC K.: « Marriage, parenting, and child development: Progress and prospects », *Journal of Family Psychology*, 1992; 5 (3-4): 276-294.
- [20] GAUNT R.: « Maternal gatekeeping: Antecedents and consequences », *Journal of Family Issues*, 2008; 29: 373-395.
- [21] GJERDE P.F.: « Parental concordance on child rearing and the interactive emphases of parents: Sex-differentiated relationships during the preschool years », *Developmental Psychology*, 1988; 24 (5): 700-706.
- [22] HOUZEL D.: *Les enjeux de la parentalité*, (Ed.), Erès, Ramonville Saint-Agne, 1999.
- [23] JOURILES E.N., MURPHY C.M., FARRIS A.M., et al.: « Marital adjustment, parental disagreements about child rearing, and behavior problems in boys: Increasing to specificity of the marital assessment », *Child Development*, 1991; 62: 1424-1433.
- [24] KHAZAN I., MCHALE J.P., DECOURCEY W.: « Violated wishes about division of childcare labor predict early coparenting process during stressful and nonstressful family evaluations », *Infant Mental Health Journal*, 2008; 29 (4): 343-361.
- [25] LAMBOY B.: « Soutenir la parentalité: pourquoi et comment? Différentes approches pour un même concept », *Devenir*, 2009; 21 (1): 31-60.
- [26] LAMOUR M., BARRACO M.: « Jamais deux sans trois! La triade père-mère-bébé », *Dialogue*, 1995; 27-40.
- [27] MACCOBY E.E., DEPNER C.E., MNOOKIN R.H.: « Coparenting in the second year after divorce », *Journal of Marriage and the Family*, 1990; 52: 141-155.
- [28] MANGELSDORF S.C., LAXMAN D.J., JESSEE A.: « Coparenting in two-parent nuclear families », in MCHALE J.P., LINDAHL K.M.: *Coparenting. A conceptual and clinical examination of family systems* American Psychological Association, Washington, DC, 2011; pp. 39-59.
- [29] MARGOLIN G., GORDIS E.B., JOHN R.S.: « Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families », *Journal of Family Psychology*, 2001; 15 (1): 3-21.
- [30] MCBRIDE B.A., RANE T.R.: « Parenting alliance as a predictor of father involvement: An exploratory study », *Family Relations*, 1998; 47 (3): 229-236.
- [31] MCBRIDE B.A., BROW G.L., BOST K.K., et al.: « Paternal identity, maternal gatekeeping, and father involvement », *Family Relations*, 2005; 54: 360-372.

Summary

Since P. Minuchin's paper (1985), studies in developmental psychology fitted into the family systemic perspective, going beyond the study of the dyadic mother-child or father-child relationships to whole family relationships dynamics, their interdependence and their influence on the child's development. Many researchers examined the coparental relationship, highlighting its central role in family dynamics relative to child's development. Based on literature review, this article aims to account for the main contributions of the research and to propose some perspectives for practices.

Keywords

Child's development.
Coparental relationship.
Family.

- [32] MCHALE J.P.: « Overt and covert coparenting processes in the family », *Family Process*, 1997; 36: 183-201.
- [33] MCHALE J.P.: « When infants grow up in multiperson relationship systems », *Infant Mental Health Journal*, 2007a; 28 (4): 370-392.
- [34] MCHALE J.P.: *Charting the bumpy road of coparenthood, Zero to Three*, Washington, DC, 2007b.
- [35] MCHALE J.P., COWAN P.A.: *Understanding how family-level dynamics affect children's development: Studies of two-parents families. New direction for child development, n° 74.*: Jossey-Bass Publishers, San Francisco, 1996.
- [36] MCHALE J.P., FIVAZ-DEPEURSINGE E.: « Principles of effective co-parenting and its assessment in infancy and early childhood », in TYANO S., KEREN M., HERRMAN H., COX J.: *Parenthood and mental health: A bridge between infant and adult psychiatry*. John Wiley and Sons, Ltd, Hoboken, NJ, 2010; pp. 357-371.
- [37] MCHALE J.P., GROLNICK W.S.: *Retrospect and prospect in the psychological study of families*, Lawrence Earlbaum Associates Publishers, Mahwah, New Jersey, 2002.
- [38] MCHALE J.P., IRACE K.: « Coparenting in diverse family systems », in: MCHALE J.P., LINDAHL K.M.: *Coparenting. A conceptual and clinical examination of family systems*, Washington, DC, American Psychological Association, 2011; pp. 15-37.
- [39] MCHALE J.P., JOHNSON D., SINCLAIR R.: « Family dynamics, preschoolers' family representations, and preschool peer relationships », *Early Education and Development*, 1999; 10 (3): 374-401.
- [40] MCHALE J.P., KAZALI C., ROTMAN T., et al.: « The transition to coparenthood: Parents' prebirth expectations and early coparental adjustment at 3 months postpartum », *Development and Psychopathology*, 2004; 16 (3): 711-733.
- [41] MCHALE J.P., KUERSTEN-HOGAN R., LAURETTI A., RASMUSSEN J.L.: « Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period », *Journal of Family Psychology*, 2000; 14 (2): 220-236.
- [42] MCHALE J.P., KUERSTEN-HOGAN R., RAO N.: « Growing points for coparenting theory and research », *Journal of Adult Development*, 2004; 11 (3): 221-234.
- [43] MCHALE J.P., LINDAHL, K.M.: *Coparenting. A conceptual and clinical examination of family systems*, American Psychological Association, Washington, DC, 2011.
- [44] MCHALE J.P., ROTMAN, T.: « Is seeing believing? Expectant parents' outlooks on coparenting and later coparenting solidarity », *Infant Behavior and Development*, 2007; 30 (1): 63-81.
- [45] MINUCHIN P.: « Families and individual development: Provocations from the field of family therapy », *Child Development*, 1985; 56: 289-302.
- [46] MINUCHIN S.: *Familles en thérapie*, Harvard University Press, Cambridge, MA, 1974. Traduction, Erès Ramonville Saint-Agne, 1998.
- [47] MONTALTO D., LINARES L.O.: « Coparenting practices among families in the foster care system », in: MCHALE J.P., LINDAHL K.M.: *Coparenting. A conceptual and clinical examination of family systems*, American Psychological Association, Washington, DC, 2011; pp. 251-267.
- [48] PARENT C., SAINT-JACQUES M.C., et al.: « La vie conjugale et les réorganisations familiales », in LUSSIER Y., SABOURIN S.: *Fondements psychologiques du couple*, Presses Universitaires du Québec, Québec, à paraître.
- [49] PRUETT M.K., DONSKY T.: « Coparenting after divorce: Paving pathways for parental cooperation, conflict resolution and redefined roles », in MCHALE J.P., LINDAHL K.M.: *Coparenting. A conceptual and clinical examination of family systems*, American Psychological Association, Washington DC, 2011; pp. 231-250.
- [50] ROBIN M., BERGONNIER-DUPUY G.: « Evolution du regard des chercheurs en psychologie sur le couple et la famille », in BERGONNIER-DUPUY G., ROBIN M.: *Couple conjugal, couple parental: vers de nouveaux modèles*, Erès, Ramonville Saint-Agne, 2007; pp. 19-47.

- [51] ROUYER V. : « Coparentalité : un mythe pour quelles réalités? », *Empan*, 2008; 72: 99-105.
- [52] ROUYER V. : « Dialectique du genre et de la parentalité. Réflexions autour de l'évolution contemporaine de la paternité et de la maternité », in WELZER-LANG D., ZAOUCHE-GAUDRON C. : *Masculinités: état des lieux*, Erès, Toulouse, 2011; pp. 79-89.
- [53] ROUYER V., RICAUD-DROISY H. : « Maternal gatekeeping and/or paternal gatekeeping? Fathers' and mothers' representations of coparental dynamics », *12th World Congress World Association For Infant Mental Health (WAIMH)*, Leipzig, 29 juin-3 juillet 2010.
- [54] ROUYER V., ZAOUCHE-GAUDRON C. : « Le couple parental : perspective de recherche », *Apprentissage et Socialisation*, 2000; 20 (2): 183-195.
- [55] TEUBERT D., PINQUART M. : « The association between coparenting and child adjustment: A meta-analysis », *Parenting: Science and Practice*, 2010; 10: 286-307.
- [56] VAN EGEREN L.A. : « Le rôle du père au sein du partenariat parental », *Santé Mentale au Québec*, 2001; XXVI (1): 134-159.
- [57] VAN EGEREN L.A. : « Prebirth predictors of coparenting experiences in early infancy », *Infant Mental Health Journal*, 2003; 24 (3): 278-295.
- [58] VAN EGEREN L.A. : « The development of the coparenting relationship over the transition to parenthood », *Infant Mental Health Journal*, 2004; 25 (5): 453-477.
- [59] VAN EGEREN L.A., HAWKINS D.P. : « Coming to terms with coparenting: Implications of definitions and measurement », *Journal of Adult Development*, 2004; 11 (3): 165-178.
- [60] VAUGHN B.E., BLOCK J.H., BLOCK J. : « Parental agreement on child rearing during early childhood and the psychological characteristics of adolescents », *Child Development*, 1988; 59: 1020-1033.
- [61] VERSINI D. : *Enfants au cœur des séparations parentales conflictuelles. Rapport thématique de la Défenseure des enfants. République française*, 2008.
- [62] WEISSMAN S.H., COHEN R.S. : « The parenting alliance and adolescence », *Adolescent Psychiatry*, 1985; 12 : 24-45.